



ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2020-5-AG-R-49

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Mme Maryse Lassonde

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2020-5-AG tenue le 29 avril 2020

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la candidature de Mme Maryse Lassonde suggérée par le recteur de l'UQTR à la présidente de l'Université du Québec le 11 février 2020 et la lettre présentant le dossier de candidature en date du 18 février 2020;

VU l'extrait du procès-verbal 2020-CA669-04.02.02-R7404 du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 17 février 2020, à l'effet de recommander à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, proposé par l'UQTR, à Mme Maryse Lassonde;

Sur la proposition de M. Luc-Alain Giraldeau,
appuyée par M. Yves Bergeron,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), à Mme Maryse Lassonde, présidente du Conseil supérieur de l'éducation, afin de souligner son parcours professionnel remarquable qui témoigne des valeurs d'excellence, d'engagement et d'égalité des chances que l'UQTR s'attache à promouvoir ainsi qu'en reconnaissance de sa grande contribution à l'évolution des mentalités, notamment dans le domaine sportif, mais également pour la culture scientifique, qu'elle s'emploie à rendre plus inclusive et diversifiée. Par son pouvoir d'influence à des postes clés, Mme Lassonde fait changer les choses et fait tomber les préjugés, notamment en déployant les efforts pour favoriser l'inclusion scolaire, l'égalité des chances et la participation des femmes dans le domaine des sciences.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,

André G. Roy